



DOLLON

Dollon, le 09 juin 2022

PROCES VERBAL DU CA DU 08 juin 2022

Etaients présents :

Rosine LAMBERT	Didier GUERINEAU
Jean BOURLIER	Lucien BOSSEAU
Gisèle CHERON	Josiane BOUCHAIN
Annie BOURLIER	Ferdinand CRINIER
Jean-Michel GEFFRAY	Noël RAVIART

Excusés :

Jean-Michel ROBERT
Joël DEAL

Le procès-verbal du conseil d'administration du 03 mai 2022 a été approuvé à l'unanimité.

BILAN DU REPAS ANNUEL :

67 personnes étaient présentes.
Il ressort un solde positif de 34,55 €

BILAN DU CONCOURS DU 14 MAI :

32 joueurs, c'est peu, sachant qu'il y a dans notre club des joueurs de cartes.
Bolan positif de 34,52 €

PETANQUE DU 13 MAI :

82 joueurs sont venus.
Solde positif de 355,44 € (grâce à la buvette)

PETANQUE DU 13 JUIN (sectoriel)

Montage des stands de la commune vendredi 10 juin à 10h.

Jean, Joël, Marin, Thierry, Albert, Didier, Nicolas, Annie et Mr CLERADIN des AFN seront présents pour cette tâche.

Traçage des jeux aura lieu lundi 13 juin (le jour du concours) dès 7h du matin.

Cette tâche sera répartie entre : Albert, Thierry, Didier, Joël, Jean et Christian GOUIN.

La buvette sera tenue par Josiane B, Josiane D, Mariette SASSIER, Michelle PLUT dès 8h45.

Jean officiera en tant qu'arbitre

Le graphique sera tenu par Jean et Annie.

Fabien du Lancelot apportera les plateaux repas dès 12h30, une personne de la buvette aidera Fabien à distribuer auprès des personnes concernées. Les tickets repas seront donnés à l'inscription des joueurs

Arrêt des jeux à 12h45, reprise des jeux à 14h30.

Rosine s'occupe d'acheter les bouteilles de rouge et de rosé. Ces boissons seront vendues 8€. Des gobelets seront donnés en conséquence.

Apéritif : kir ou rosé pamplemousse 1€.

Les grandes bouteilles d'eau ainsi que le café seront à 1€.

Bière à 2€.

Le verre de l'amitié à la fin du concours sera du rosé pamplemousse (gratuit).

Le règlement sera lu par Jean et affiché de façon à ce que tout le monde le voit.

Prévoir des sacs poubelles noirs et jaunes.

CONCOURS DU 17 JUIN :

Traçage des terrains comme à l'accoutumée.

Buvette tenue par Rosine et Josiane B.

Achat des lots par Jean.

PREPARATION DU PIQUE-NIQUE DU 25 JUIN :

Apéritif : kir avec saucisson et tomates cerise

Entrées : carottes, ananas et jambon ainsi que du céleri

Trou normand

Plat : jambon préparé par J-Michel ROBERT accompagné de lentilles préparées par Arnaud

Fromage

Dessert : salade de fruits avec quatre quarts accompagné de pétillant.

Prévoir 15 baguettes.

Des cubis de rosé et de rouge seront à disposition.

Le matin rando à 10h, et l'après-midi jeux (pétanque, molkky, cartes)

.

POINT SUR LES ADHESIONS :

Adhérents 123 nous étions 122 en 2021

Sympathisants 10

Retraités au Village 19

RANDONNEES :

07 juin à DOLLON avec un groupe de St CALAIS

08 juin rando avec un groupe de Villaines sous Lucé (Joël a fait l'accompagnateur)

14 juin : pas de rando pour cause de démontage des stands

MOLKKY : le 14 juin, 28 juin, 12 juillet

LOTO AVEC LE BILLARD :

En juin prévoir une réunion avec le billard pour le loto du 24 septembre

CARTES :

Il faudrait prévoir des jeux de belote et pas uniquement de tarot

VOYAGES :

23 juin : pique-nique à Vibraye

25 juin pique-nique à DOLLON

29 juin notre sortie à CHARTRES 78 € (20 places sont proposées à Vibraye).

Composition du menu : Kir, Terrine de foies de volailles, Filet mignon de porc au miel et gingembre avec frites, Tarte tatin et crème fraîche.

02 au 09 juillet : séjour ANCV dans le Doubs (complet)

1^{er} septembre : découverte du secteur de La Chartre sur le Loir

1er au 08 octobre : circuit en Italie du nord qui se réalisera (déjà 30 personnes inscrites)

13 octobre : 45^{ème} anniversaire de la Fédération Départementale au Mans

04 décembre : cabaret Mme Sans Gêne à Villerable

DIVERS :

Didier fait remarquer que certains joueurs de pétanque se sont manifestés quand à une sous marque de Ricard en lot.

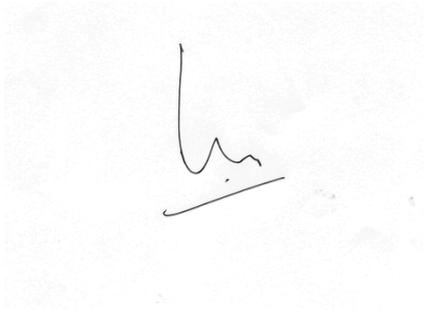
Le remplacement du frigidaire qui a rendu l'âme est en attente.

Le mercredi 22 juin un repas des employés municipaux ainsi que les conseillers est prévu à la plaine de loisir, ce qui implique que le chalet sera utilisé.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 12 juillet à 9h30 salle des aînés.

La Secrétaire

Le Président,



Prudiz